

LES PROCES DE NUREMBERG (1945-1946)

INTRODUCTION

Le 20 novembre 1945 s'ouvre à Nuremberg, le procès des principaux responsables politiques, économiques et militaires du régime nazi. Inaugural, le procès de Nuremberg l'a été à plus d'un titre : en créant la notion de « crime contre l'humanité », en associant aux documents écrits des images comme preuves, et en filmant le procès pour le constituer en archive historique.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|--|---|
| 1 – Les procès de Nuremberg | 24 – La défense |
| 2 – Introduction | 25 à 27 – Déroulement du procès |
| 3 à 7 – Photographies | 28 – Témoins présentés par l'accusation |
| 8 – Jackson, maître d'œuvre du procès | 29 – Témoins présentés par la défense |
| 9 – Le statut du 8 août 1945 | 30 – Tu quoque... |
| 10 – Statut du tribunal militaire international (articles 6,7 et 8) | 31 – Des organisations criminelles |
| 11 – Le tribunal | 32 – La Shoah exposée à Nuremberg |
| 12 – Statut du tribunal militaire international (articles 2, 3 et 4) | 33 à 37 – Présentation de témoignages sur la Shoah |
| 13 – Le ministère public | 38 – La persécution des juifs en France présentée par la France à Nuremberg |
| 14 – Statut du tribunal militaire international (articles 14 et 15) | 39 – Réquisitoires, délibérations, jugement |
| 15 à 17 – Le choix des documents, les traducteurs, la presse | 40 et 41 – De Nuremberg à La Haye |
| 18 à 22 – Les accusés | |
| 23 – Conditions de détention | |

Mots clés

Criminel de guerre
Tribunal militaire
Nuremberg
Procès
Juifs

Caractéristiques techniques

42 panneaux PVC semi-rigides (dont 1 de présentation du Mémorial de la Shoah) de 100 (l) x 125 (h) cm dans une caisse métallique avec poignées de : 130 (l) x 100 (h) x 60 (p) cm.
Poids total : 90 kg.
Superficie nécessaire : 100 m² soit 60 m de linéaire.
L'accrochage se fait par 2 perforations situées en haut de chaque panneau. Les panneaux peuvent être cloués au mur ou suspendus. Le matériel d'accrochage n'est pas fourni.

Public visé

Classe de Terminale

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Ressources

- Bibliographie
- Filmographie
- Brochure pédagogique

Conditions de location

Tarif : 500 € pour une durée de 15 jours et 150 € par semaine complémentaire (250 € pour les établissements scolaires).
Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.
Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.
Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.